

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	77 (1948)
Heft:	2-3
Rubrik:	Pour la protection des "chatons de saules"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

9. Réduire deux propositions à une seule en remplaçant la proposition subordonnée par une expression équivalente.

Exemples :

- Dès que le jour parut, je partis pour la promenade.
- Quand le soleil se coucha, je rentrai à la maison.
- Aussitôt que je fus éveillé, je fis ma prière du matin.
- *Dès l'aube*, je partis pour la promenade.
- *Au crépuscule*, je rentrai à la maison.
- *A mon réveil*, je fis ma prière du matin.

10. Terminer des phrases en donnant des détails en rapport avec l'idée exprimée.

Exemples :

C'était une forge importante...
A l'intérieur, quel mouvement...
Les machines étaient en action...

— C'était une forge importante, quatre ou cinq ouvriers y travaillaient à la réparation de cercles de roues, à la fabrication d'outils de bûcheron.
— A l'intérieur, quel mouvement, quel tumulte ! les courroies sifflaient, les marteaux frappaient, le grand soufflet gémissait.

— Les machines étaient en action : les unes tordaient le fer, d'autres l'aplatissaient, d'autres enfin le coupaient comme le couteau coupe du pain.

Nous pourrions multiplier ces exercices, il est facile d'en inventer suivant la force de la classe que nous avons à diriger. L'essentiel, c'est de ne pas se décourager. L'aptitude à rédiger ne peut s'acquérir que par un travail intense, obscur souvent, pénible, laborieux et lent. C'est ici l'occasion de répéter que le temps démolit ce qu'il n'a pas construit lui-même avec nous.

E. C.

Pour la protection des « chatons de saules »

Le mois de janvier a été si doux que l'on pourra déjà voir bourgeonner les chatons de saules, et ceux des noisetiers, dans le courant de février, pour peu que le temps se montre aussi clément.

Or, ces chatons veloutés ne manqueront pas de flatter de nouveau la convoitise des enfants et des adultes qui les cueilleront encore avec avidité et égoïsme : les premiers par envie de malfaisante destruction, les seconds pour en fleurir les appartements, les restaurants et même les vitrines.

Personne n'ignore, cependant, que ces « minons soyeux », mais qui deviennent dorés, parce que remplis de pollen, constituent la première nourriture bienfaisante des abeilles.

C'est pourquoi la Commission fribourgeoise pour la protection de la nature se fait une nouvelle fois, comme l'année dernière, un pressant devoir de mettre en garde grands et petits contre une destruction inconsidérée des chatons de saules surtout. Il est interdit, sous peine d'amende ou de séquestration, de cueillir et de vendre ces agréables et utiles chatons.

Commission cantonale pour la Protection de la nature